



FOS BERRE PROVENCE
UN AVENIR INDUSTRIEL
EN DÉBAT

Kit du débat – Mode d'emploi

Sommaire

- 1. À quoi sert ce kit ? Que contient-il ?**
- 2. Comment l'utiliser ?**
- 3. Le débat en bref**
- 4. De quoi débat-on ?**
- 5. Les ressources**

À quoi sert le kit du débat ? Que contient-il ?

L'objectif de ce kit est de permettre à chacun·e d'organiser son propre débat pour construire une vision globale de l'avenir du territoire Fos, Berre Provence, à l'horizon 2040.

Voici les outils mis à votre disposition :



Un document de référence « **Kit du débat – Mode d'emploi** » pour comprendre le fonctionnement du kit et ce dont il propose de débattre



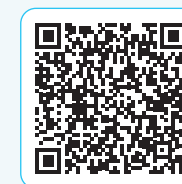
Un outil d'animation de **photolangage** à télécharger sur le site du débat



Un outil d'animation de **débat mouvant** à télécharger sur le site du débat



Une **trame de restitution** vous permettant de retranscrire vos échanges, à transmettre à l'équipe du débat



5 étapes clés pour utiliser le Kit pédagogique



1. Organiser le moment

Planifiez un temps dédié avec un groupe déjà constitué ou mis en place pour l'occasion : classe d'élèves, étudiant-es, collectif associatif, comité, collègues, ami-es, cercle familial, etc.

L'essentiel est de réunir des personnes motivées et prêtes à échanger.



2. S'appropriier le contenu

Prenez connaissance des documents de présentation du débat ainsi que des ressources disponibles en ligne.

Une bonne compréhension des enjeux vous permettra d'animer les échanges avec plus d'aisance.



3. Préparer le terrain

Choisissez un lieu adapté, installez la salle et assurez-vous que tout le matériel nécessaire est disponible.

Un cadre bien organisé favorise la concentration, l'écoute et la participation.



4. Animer le débat

Appuyez-vous sur les outils proposés dans le kit pour structurer les échanges :

Des **questions ouvertes** pour lancer la discussion autour des grands thèmes du débat

L'**outil de photolangage** pour discuter de l'avenir industriel des territoires et construire une vision commune.

Le **débat mouvant** pour permettre à chacun-e de se positionner et d'argumenter

L'OBJECTIF :

Encourager l'expression de chacun, stimuler le dialogue et nourrir la réflexion collective.



5. Remplissez le formulaire de restitution pour verser et partager vos contributions au débat

Une synthèse des contributions des débats auto-portés sera produite. Elle sera intégrée au compte-rendu du débat publié par la CNDP, auquel les porteurs de projet et l'État répondront.

Quelques règles du jeu

Votre rôle est essentiel pour garantir un espace d'échange fluide, respectueux et stimulant. Voici quelques repères pour accompagner au mieux les participant-es:

Bienveillance, écoute et accueil des points de vue

- Votre mission ? Encourager chacun-e à s'exprimer librement, sans jugement, tout en veillant à ce que la parole circule et que toutes les voix soient entendues.
- Pas de bonne ou mauvaise réponse, l'enjeu ici est d'explorer la diversité des opinions, pas de chercher un consensus.



Astuces pour vous:

- Invitez à la reformulation ou au questionnement bienveillant.
- Incitez à l'écoute active: on se parle, on s'écoute vraiment.
- N'hésitez pas à faire appel aux silencieux pour garantir l'inclusivité du débat.
- Des propos clairs, argumentés, accessibles
- Chacun-e a sa place ici, quel que soit son niveau de connaissance sur les sujets abordés.
- Ce qui compte: que les idées soient exprimées avec des arguments, dans un langage clair, simple et compréhensible pour tou·tes.

À surveiller:

- Les discours trop techniques ou truffés d'acronymes (à éviter ou à expliciter).
- Les prises de parole trop longues qui monopolisent l'espace.
- L'objectif? Favoriser un débat vivant, respectueux, où la richesse vient justement de la diversité des points de vue et des façons de penser.

Merci de faire vivre cette dynamique avec énergie et sensibilité !

Le débat en bref

Qu'est ce que la Commission nationale du débat public ?

Lorsqu'un projet est susceptible d'avoir un fort impact sur l'environnement et/ou dépasse un certain montant, le code de l'environnement prévoit que les porteurs de projets soient dans l'obligation de demander à la CNDP (Commission Nationale du débat public) d'organiser un **débat public en amont de l'élaboration du projet**. Le débat public a vocation à informer du projet et débattre de ses caractéristiques, ses impacts et de l'opportunité de faire ou de ne pas faire ce projet.

À l'issue du débat, l'équipe nommée par la CNDP pour organiser le débat rédige un compte-rendu, qui est remis aux porteurs de projet dans les 2 mois suivant la fin du débat. Les porteurs de projets sont dans l'obligation de répondre à l'ensemble des recommandations formulées dans le compte-rendu et d'indiquer ce qu'ils retiennent des contributions du public.

La CNDP est une autorité administrative indépendante qui garantit le droit de chaque personne vivant en France d'être informée et de participer à l'élaboration des politiques ou des projets ayant un impact sur l'environnement. En 25 ans d'existence, la CNDP a organisé plus de 100 débats publics !

SUR QUOI PORTE CE DÉBAT ?

Ce débat porte sur le territoire « Fos-Berre-Provence » et donne au public l'opportunité de donner leur avis sur la vocation industrielle du territoire proposée par l'État. Ce débat porte sur des projets industriels qui visent à décarboner le territoire de Fos et de l'étang de Berre, mais aussi sur des projets d'infrastructures, notamment électriques, dans les Alpes-de-Haute-Provence, le Gard et l'Ouest des Bouches-du-Rhône.



Le débat public porte aussi bien sur la vocation du territoire que sur les projets qui y contribuent et les enjeux liés (énergie, environnement, économie, santé, risques, mobilité, emploi, logement...).

Près de 50 projets industriels ont été identifiés dans le secteur de l'hydrogène, de l'acier, de la chimie ou de la pétrochimie, du secteur aérien, des transports, de la logistique...

Le débat public vous permet de vous informer et de débattre de l'avenir du territoire. Les choix qui seront faits par l'État et les entreprises à l'issue du débat seront décisifs pour le futur du territoire. C'est maintenant que les options sont encore ouvertes.

De quoi débat-on ?

AU CŒUR DU DÉBAT: LA VOCATION DE TERRITOIRE PROPOSÉE PAR L'ÉTAT

L'équipe du débat a identifié **9 thèmes** permettant d'**explorer les enjeux et d'enrichir la discussion sur la vocation de territoire proposée par l'État** :



Que vous organisiez un **échange libre**, un **débat mouvant** ou un **photolangage**, vous devez échanger sur **la vocation** et vous pouvez également choisir **une ou plusieurs extensions thématiques** notamment dans le débat mouvant

La vocation proposée par l'État

L'État propose que la zone Fos-Berre devienne **“un pôle industriel de référence en Europe du Sud pour les activités portuaires, l'industrie décarbonée et la logistique, en priorisant les filières stratégiques (industries du futur, énergies de demain, thérapies innovantes, etc.) et en modernisant les infrastructures pour attirer de nouveaux investissements.”**

Cette vocation implique des territoires des Alpes-de-Haute-Provence, du Gard et de l'Ouest des Bouches-du-Rhône. Elle s'appuie sur 4 axes présentés dans la Feuille de route pour le développement industriel du golfe de Fos et de l'étang de Berre 2025-2030, co-signée par l'État, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Source : Schéma issu de la feuille de route 2025-2030

La vocation proposée par l'État



Partagez-vous l'avenir industriel proposé par l'État pour les territoires ?

Que pensez-vous des orientations proposées dans les 4 axes ?



Plus précisément :

- Quel devrait être le soutien de l'État et des acteurs publics aux activités industrielles existantes sur la zone Fos-Berre et aux nouveaux projets industriels ? Quel avenir pour les autres activités des territoires ? Quels projets vous semblent pertinents/prioritaires ?
- Partagez-vous l'orientation de renforcer les infrastructures portuaires et celles de transport de marchandises, de personnes, d'eau et d'électricité ?
- Sous quelles conditions, selon vous, le développement industriel peut-il se faire en harmonie avec l'environnement et le cadre de vie des habitants sur la zone de Fos-Berre et sur les territoires impliqués du Gard, des Alpes de Haute Provence et de l'Ouest des Bouches-du-Rhône ?
- Quelle place pour les différents acteurs publics et privés, et pour la population dans la construction et la mise en œuvre des projets de territoire ?

LES THÈMES DU DÉBAT

1 Transition industrielle et décarbonation

MISE EN CONTEXTE

La transition industrielle de Fos-Berre proposée par l'État s'inscrit dans les politiques nationales de réindustrialisation et de décarbonation de l'industrie. Les principaux leviers de décarbonation identifiés par le Ministère de l'Economie et des Finances (p.42 du [dossier transversal](#)) sont l'utilisation de l'hydrogène bas carbone, l'électrification des procédés, la biomasse et la capture, le stockage et l'utilisation de carbone. La transition industrielle proposée passerait par l'adaptation des activités existantes et par la mise en œuvre de nouvelles industries.



LES QUESTIONS PORTÉES AU DÉBAT

- Quels constats partagez-vous sur la situation de l'industrie sur les territoires ?
- Que pensez-vous des solutions proposées pour la transition industrielle ? La décarbonation est-elle selon vous l'avenir de l'industrie du territoire de Fos-étang de Berre et des territoires liés ?
- Quelles voies de Décarbonation vous semblent à privilégier ?
- Quel avenir pour les industries existantes ? Quel développement de nouvelles industries vertes, dont la filière hydrogène et la capture, du stockage et de l'utilisation de carbone ?
- Quelles alternatives voyez-vous ?

LES THÈMES DU DÉBAT

2 Énergie et électricité

MISE EN CONTEXTE

La mise en œuvre de la vocation s'accompagnerait d'une demande supplémentaire en énergie et en électricité qui s'ajouterait aux besoins croissants de la Région (dont pour la consommation domestique). Des solutions sont proposées pour y répondre. Le panel de solution implique des développements de l'offre, dont une ligne Très Haute Tension (THT) de Jonquière à Fos, le développement des Energies renouvelables (EnR) (Eolien, hydroélectricité, etc) et des mesures de sobriété, dont la mise en oeuvre de nouvelles technologies moins consommatrices et la valorisation de la chaleur produite par les procédés industriels (Voir le [dossier du débat](#) – partie élaborée par l'État, page 42.)

LES QUESTIONS PORTÉES AU DÉBAT



- Comment voyez-vous l'évolution des besoins en énergie et en électricité pour les activités économiques et pour les habitants ? Partagez-vous les constats de besoins croissants ?
- Quels besoins en énergie et en électricité devraient être satisfaits en priorité ?
- Quelles solutions privilégiez-vous ? Quelles alternatives proposez-vous ?

LES THÈMES DU DÉBAT

3 Risques naturels et technologiques

MISE EN CONTEXTE

Les territoires impliqués dans le débat sont exposés à des risques majeurs, dont des risques naturels (inondation, submersion marine, incendies) et des risques technologiques, liés aux activités industrielles et aux infrastructures de transport. La gestion de ces risques repose sur des dispositifs réglementaires de prévention, de surveillance et d'adaptation des infrastructures, dont vis à vis du changement climatique. (Une fiche complémentaire sur le sujet, préparée par l'État et qui précise ses orientations, sera publiée sur le site Internet du débat d'ici le 15 mai.)

LES QUESTIONS PORTÉES AU DÉBAT



- Quels enjeux posent la vocation proposée en termes de risques ?
- Quelles sont vos attentes sur la surveillance des risques, dont sur le contrôle des installations ? Quelles sont vos attentes en termes de prévention et de réduction des risques, dont d'adaptation des infrastructures et la mise en oeuvre de mesures de protection ?
- Quelle acceptabilité de nouveaux risques industriels liés aux nouvelles solutions proposées ?
- Quelles sont vos attentes en termes d'information et d'implication des citoyens concernant les risques naturels et industriels ?

LES THÈMES DU DÉBAT

4 Emplois et formation

MISE EN CONTEXTE

La mise en œuvre des projets conduirait à la création d'emplois sur les territoires concernés. Le débat porte sur le nombre et la qualité de ces emplois directs et indirects, en considérant les enjeux d'inclusion (jeunes, seniors, femmes, personnes en situation de handicap, personnes non qualifiées), de formation et de suivi (médecine du travail et inspection du travail). L'essor des technologies pour la décarbonation soulève des enjeux propres de formation des professionnels du secteur, de recrutement, de reconversion et d'impact sur l'attractivité des emplois existants (Voir le [dossier du débat](#) – partie élaborée par l'État, section 5.1. page 97.)

LES QUESTIONS PORTÉES AU DÉBAT



- Que pensez-vous des projections avancées en termes de nombre et de types d'emplois ?
- Quelles attentes et quelles questions vis-à-vis des emplois qui seraient créés ? Quels besoins de formation ?
- Que pensez-vous des initiatives proposées : anticipation des besoins, renforcement de l'attractivité des métiers et développement de l'offre de formation ? Quelles alternatives voyez-vous ?

LES THÈMES DU DÉBAT

5 Environnement

MISE EN CONTEXTE

La protection d'un environnement remarquable et sensible (biodiversité terrestre et marine, ressources en eau, sols, zones humides, etc.) est un enjeu dans la mise en œuvre de la vocation. Les projets doivent limiter leur impact sur les milieux, conformément au code de l'environnement et aux principes Éviter-Réduire-Compenser (ERC). En termes de consommation d'espaces, la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) impose de limiter l'impact des nouveaux projets sur les espaces naturels, agricoles et forestiers. Certains projets industriels en sont cependant exemptés. La consommation d'espace associée à l'urbanisation croissante (logements, activités, dont la logistique) exerce une pression forte, tout en réduisant les possibilités de compensation des impacts des nouveaux projets. L'eau est un enjeu, notamment du fait des besoins pour l'électrolyse ou pour le refroidissement, mais aussi vis-à-vis de l'usage de l'eau de mer (volumes, additifs, températures de rejet) et du traitement des eaux usées industrielles. Enfin, des enjeux paysagers sont posés par les nouveaux projets, dont la ligne THT. Une étude sur les effets cumulés sur l'environnement de l'ensemble des projets industriels et d'infrastructure est en cours et sera versée au débat en juin. (Voir le [dossier du débat](#) – partie élaborée par l'État, section 5.4 page 104 et section 5.6, page 108).

LES QUESTIONS PORTÉES AU DÉBAT



- Quels constats partagez-vous sur l'état de l'environnement ?
- Quels sont les enjeux, selon vous, en termes d'impacts sur l'environnement, et plus précisément sur les compensations, l'artificialisation des sols, les paysages et la préservation de l'eau ?
- À quels besoins de connaissances sur les impacts cumulés devrait-on répondre ?
- Quelles mesures attendez-vous de la part des porteurs de projet et de l'État ? Quelles alternatives proposez-vous ?

LES THÈMES DU DÉBAT

6 Santé et qualité de vie

MISE EN CONTEXTE

Les émissions atmosphériques liées aux activités industrielles, mais aussi à la circulation routière, ont des impacts sur la qualité de l'air et en conséquences sur la santé humaine, qui est également impactée par le bruit. Des études et plans d'actions se sont développés dans les dernières années sur ces sujets. Trois initiatives principales sont prévues par l'État sur les enjeux sanitaires: le développement de la surveillance épidémiologique nationale des bassins industriels, incluant des communes du territoire, le déploiement en région du dispositif Sicapro, visant à croiser les données des registres des cancers avec celles des carrières professionnelles et le renforcement de la surveillance environnementale et des mesures de réduction des émissions industrielles à la source. Des enjeux concernant l'offre de soin sont également identifiés. (Voir le [dossier du débat](#) – partie élaborée par l'État, section 5.5, page 107).

LES QUESTIONS PORTÉES AU DÉBAT



- Quels constats partagez vous sur ces sujets? Quels sont les enjeux, selon vous, en termes de santé et de qualité de vie?
- À quels besoins de connaissance devrait-on répondre?
- Quel est votre avis sur les mesures proposées? Quelles alternatives voyez-vous?

LES THÈMES DU DÉBAT

7 Mobilités et transport

MISE EN CONTEXTE

Une augmentation significative des flux de personnes et de marchandises serait attendue avec le développement des projets dans la zone de Fos-Berre, générant de nouveaux besoins de mobilité et de transport. Ces besoins seraient liés aux pics de trafic mais aussi à la sécurisation du transport de matières dangereuses. Différentes mesures sont envisagées pour améliorer la mobilité et la circulation des flux logistiques: réalisation de projets routiers; développement et massification du report modal dont du fret routier vers le ferroviaire, le fluvial et le transport combiné; renforcement de l'offre de transport collectif et des usages partagées de la voiture ; développement des pôles d'échanges multimodaux et encouragement des solutions de mobilité alternatives (covoiturage, vélo); plan de mobilité des entreprises; etc. (Voir le [dossier du débat](#) – partie élaborée par l'État, section 5.3, page 103).

LES QUESTIONS PORTÉES AU DÉBAT



- Que pensez-vous du diagnostic posé et des mesures proposées? Lesquelles sont prioritaires selon vous?
- Quelle place pour les différents modes de transport (voiture/routiers, ferroviaire, mobilités actives, transport en commun) dans l'avenir industriel des territoires?
- Quelles alternatives?

LES THÈMES DU DÉBAT

8 Aménagement du territoire

MISE EN CONTEXTE

La transition industrielle interroge l'aménagement des territoires. Ce dernier fait l'objet de réglementations et de planifications à différentes échelles, traduites dans des documents. Par exemple, le SCoT (Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la métropole Aix Marseille Provence (AMP), qui sera approuvé en 2025, vise à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles, notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage. Des questions portent sur la cohérence des politiques publiques, les priorités à mettre, mais aussi plus spécifiquement sur l'offre de logement et de services publics, en réponse à la croissance envisagée de la population. (Voir le [dossier du débat](#) – partie élaborée par l'État, section 5.2, page 102).

LES QUESTIONS PORTÉES AU DÉBAT



- Selon vous, quelles questions pose la vocation proposée à l'aménagement du territoire ? Quel est votre avis sur la conciliation des différentes politiques ?
- Quel est votre avis sur les sites choisis pour les projets ?
- Quels sont, pour vous, les enjeux en termes de logement ?
- Quels sont, pour vous, les enjeux en termes de services publics et d'équipements publics ?

LES THÈMES DU DÉBAT

9 Financement et gouvernance

MISE EN CONTEXTE

La mise en œuvre de la vocation impliquerait de nombreux acteurs publics et privés, pour porter des actions et/ou les financer. Les investissements concerneraient les projets industriels comme d'infrastructures. Des mécanismes publics (financement, incitation) sont prévus pour accompagner les projets des industriels, attirer de nouvelles industries et pour mettre en œuvre des infrastructures, telles que des liaisons routières. Des enjeux d'économie circulaire sont également présents. Une "équipe de préfiguration" est actuellement constituée pour faciliter l'accès aux financements et coordonner les acteurs impliqués. Des instances de concertation pérennes sont également impliquées (Laboratoire Territorial Industrie Fos-Berre, SPPPI (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles) et le dispositif de concertation Réponses, l'association PIICTO). D'autres espaces de participation et de concertation sont présents sur les territoires. (Voir le [dossier du débat](#) – partie élaborée par l'État, section 2.3.b page 32 et section 6 page 113).

LES QUESTIONS PORTÉES AU DÉBAT

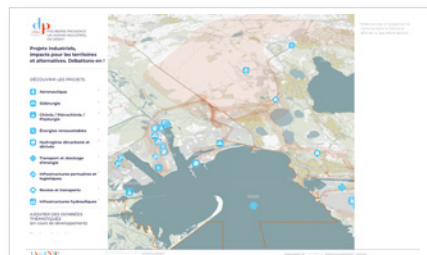


- L'organisation actuelle des acteurs publics est-elle satisfaisante ? Celle des industriels ? La coordination de l'ensemble des acteurs ? Quelle(s) adaptations ou améliorations verriez-vous ?
- L'information des publics et les espaces de concertation sont-ils suffisants ou adéquats ? Quelle(s) adaptations ou améliorations verriez-vous ? Qui doit participer aux décisions concernant les projets et l'avenir du territoire ?
- Quels appuis financiers de la part des pouvoirs publics ? Faut-il encourager des partenariats publics-privés ?
- Qui doit supporter le coût des infrastructures énergétiques ou de transports nécessaires aux projets ?

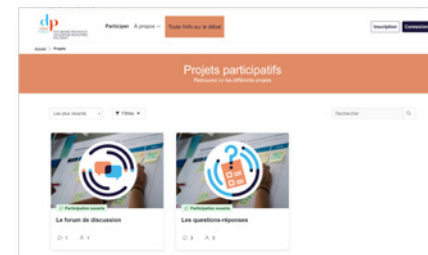
Continuer à s'informer sur le débat et participer



Informez-vous sur le débat et découvrez les différentes façons d'y participer activement



Parcourez la carte interactive pour repérer les projets et comprendre les enjeux des territoires



Déposez un avis ou posez une question directement sur la plateforme participative du débat

